

RAPPORT EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Année 2022

Préambule

Les collectivités de plus de 20 000 habitants doivent constituer un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Il fait l'objet d'une simple présentation au conseil municipal, préalablement aux débats sur le projet de budget, sans débat ni vote.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Documenter les inégalités professionnelles entre femmes et hommes au sein de la collectivité et sur le territoire,
- Recenser les politiques publiques menées par la collectivité pour l'égalité femmes-hommes sur son territoire,
- Fixer des orientations de moyen et long terme pour corriger les inégalités.

L'approche intégrée devient la règle dans la conduite des politiques publiques locales. Il s'agit désormais de prendre en compte la situation des femmes et des hommes avant de mettre en place une action à destination de tous pour remédier aux éventuels déséquilibres.

Dans ce rapport, il est proposé de faire un bilan de la situation à Neuilly-Plaisance sur le volet interne de la gestion des ressources humaines et sur le volet des politiques territoriales mises en œuvre.

SOMMAIRE

I - Le volet interne : la politique des ressources humaines

A/ Répartition de l'emploi par sexe	4
B/ Organisation du travail par sexe	7
C/ Des outils pour mettre en œuvre un plan d'actions en interne	11

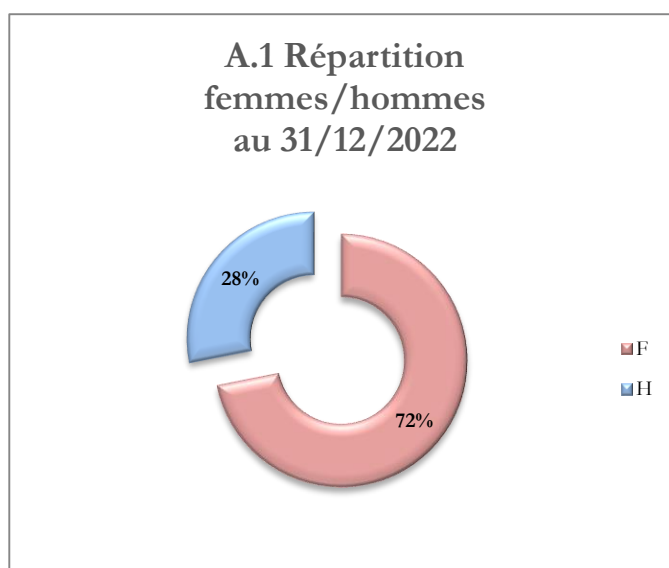
II - Le volet territorial : la mise en œuvre des politiques publiques

A/ L'enfance et la jeunesse	13
B/ La culture	22
C/ Les loisirs	24
D/ L'action sanitaire et sociale et l'insertion professionnelle	28
E/ Les évènements et la communication	31

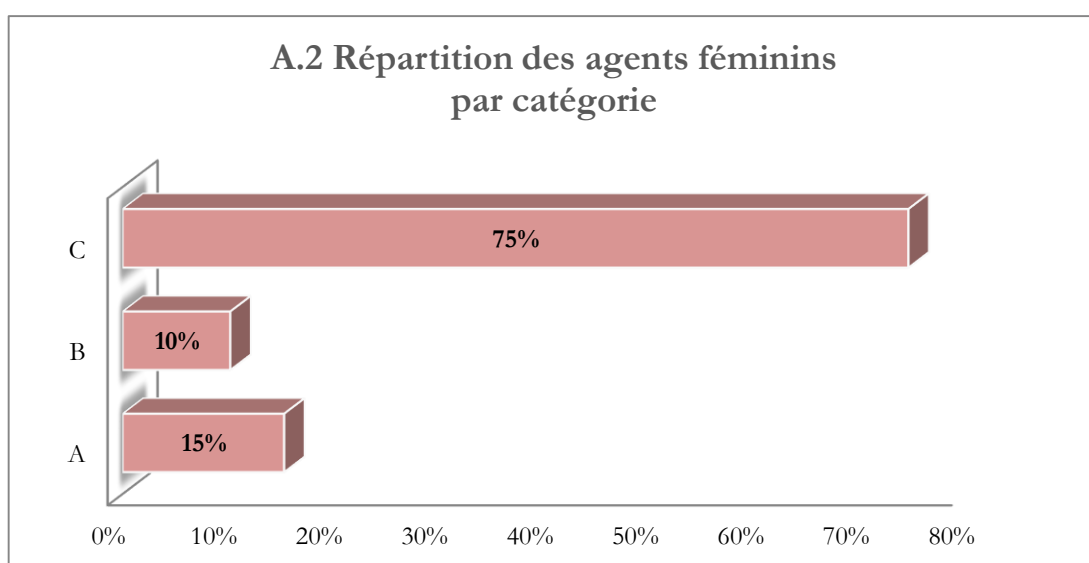
I - Le volet interne : la politique des ressources humaines

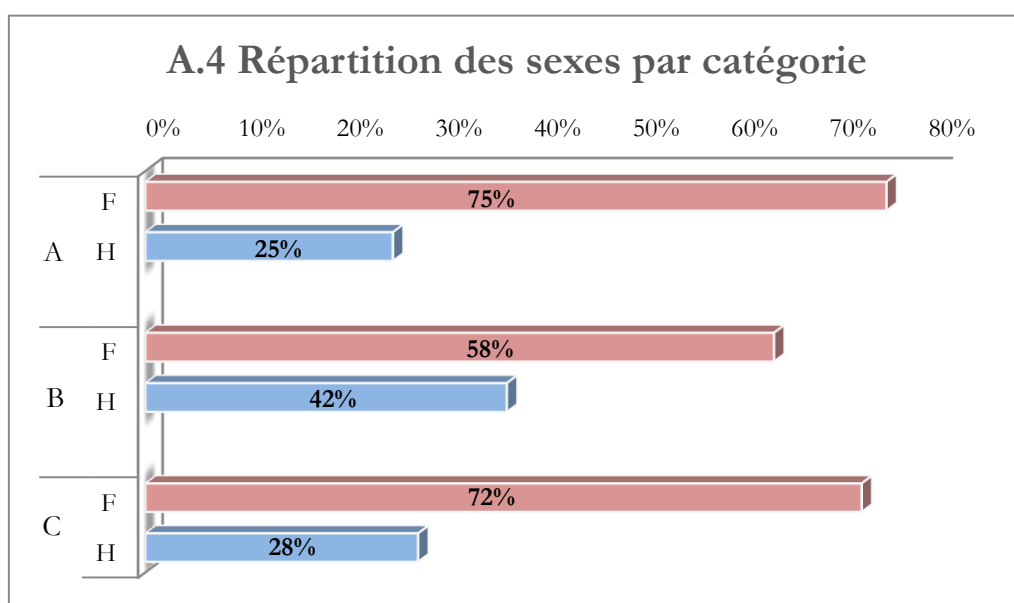
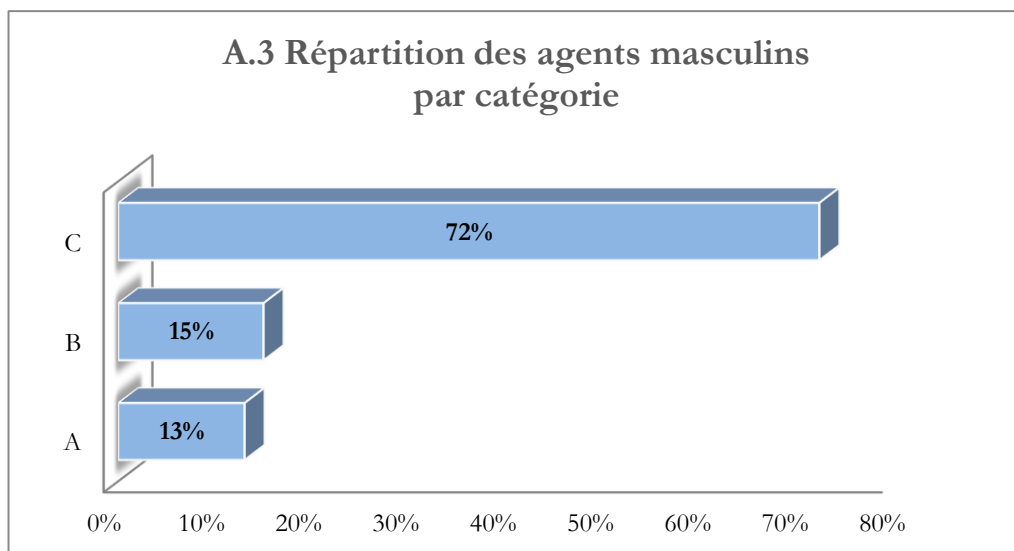
A/ Répartition de l'emploi par sexe

L'effectif de la Ville est majoritairement composé de femmes : 7,2 agents sur 10 contre 6,4 agents sur 10 pour les villes de la petite couronne. La proportion des femmes par rapport aux hommes diminue en faveur des hommes par rapport à 2021 (-4 points) liée à la politique volontariste de « rééquilibrage » dès que c'est possible selon les filières.



Les femmes représentent 72% de l'effectif global, le taux de féminisation par catégorie hiérarchique est plus nuancé.





Le nombre de femmes a augmenté en 2022 par rapport à 2021 mais la proportion des femmes par rapport aux hommes a diminué, quant à elle. La proportion des femmes dans les différentes catégories est en relation avec la part des femmes dans l'effectif.

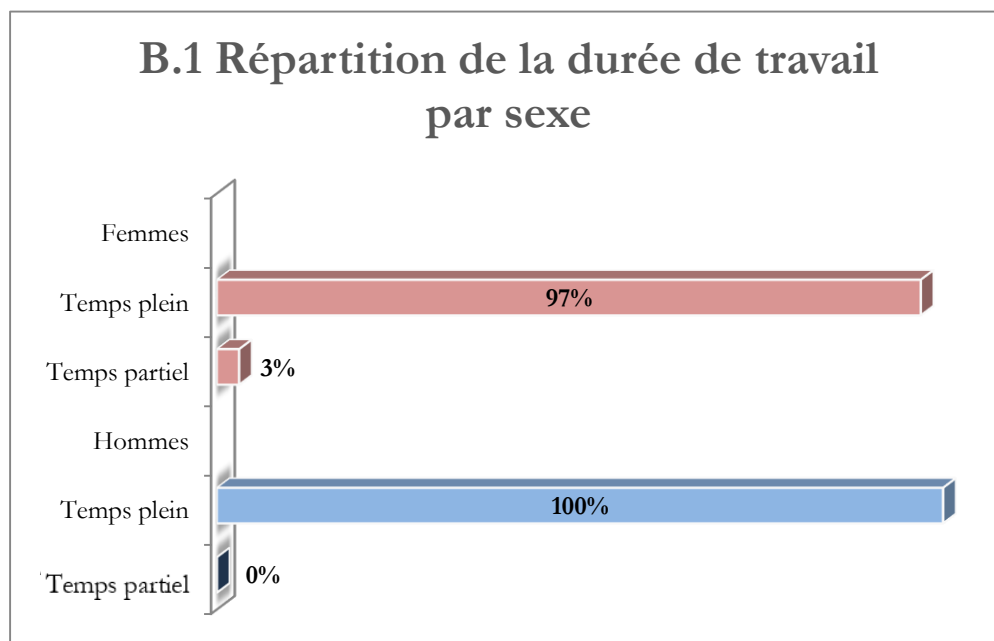
Si l'on compare la répartition par sexe et catégorie des agents de la Ville de Neuilly-Plaisance à celle des agents des Villes de la petite couronne de même strate, on constate que les tendances sont les mêmes pour les catégories A et C. En revanche les agents de catégorie B sont plus souvent des hommes à Neuilly-Plaisance que dans les autres communes (37% d'hommes en B à Neuilly-Plaisance contre 34% en petite couronne.)

A.5 La répartition des sexes est très inégale en fonction des cadres d'emplois

Cadres d'emplois comptant le plus de femmes	
Adjoint administratif territorial	96%
Adjoint technique territorial	65%
Agent social	100%
ATSEM	100%
Aide-soignant	100%
Auxiliaire de puériculture	100%
Educateur de jeunes enfants	100%
Infirmier	100%
Rédacteur	92%
Cadres d'emplois comptant le plus d'hommes	
Agent de maîtrise	63%
Animateur	71%
Assistant d'enseignement artistique	65%
Attaché territorial de conservation patrimoine	100%
Technicien	100%

Par ailleurs, il est à noter que les postes de chef de service de la Police Municipale, de Directeur des services techniques et de Directeur Général des Services largement occupés par des hommes dans la petite couronne, sont des postes occupés par des femmes à Neuilly-Plaisance.

B/ Organisation du travail par sexe



Pour information, en petite couronne, 92% des agents à temps partiel sont des femmes, contre 100% à Neuilly-Plaisance.

B.2 Les mouvements

La mobilité interne :

14 agents ont changé de service en 2022 dont 12 femmes et 2 hommes.

Les progressions de carrière :

*Avancement de grade :

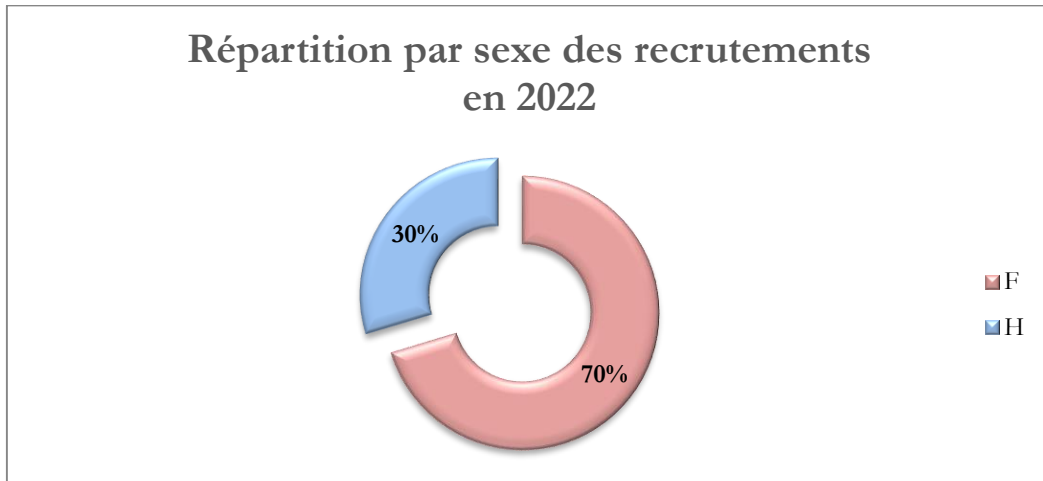
5 agents ont eu un avancement de grade en 2022, exclusivement des femmes.

*Promotion interne :

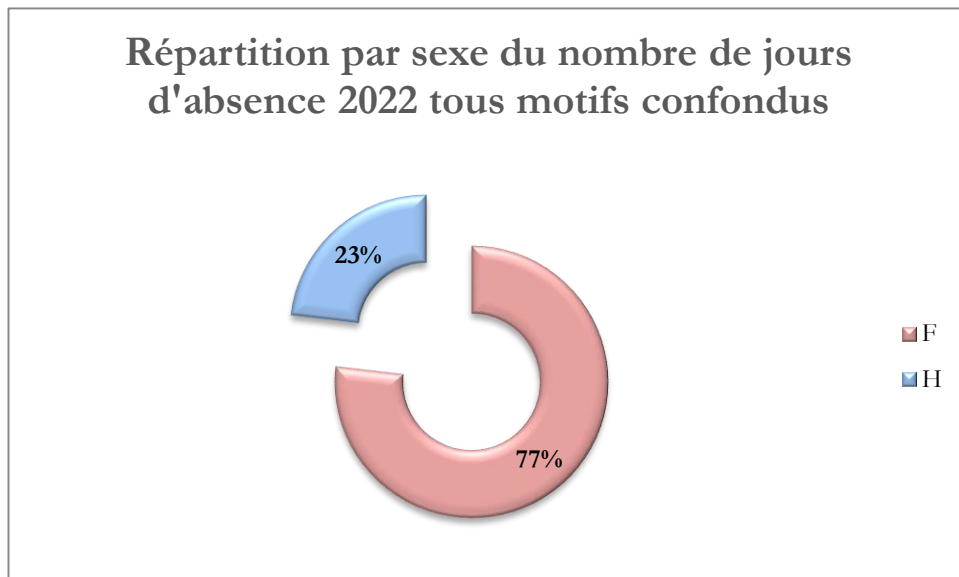
Aucun agent n'a bénéficié d'une promotion interne en 2022.

Les recrutements :

En 2022, et même si les femmes sont toujours largement majoritaires dans les recrutements, la proportion d'hommes a sensiblement augmenté avec une augmentation de 11% la faisant passer de 27 à 30%. L'arrivée d'un DRH adjoint début 2023 au sein d'une direction jusqu'à présent exclusivement féminine en est, par exemple, une illustration.

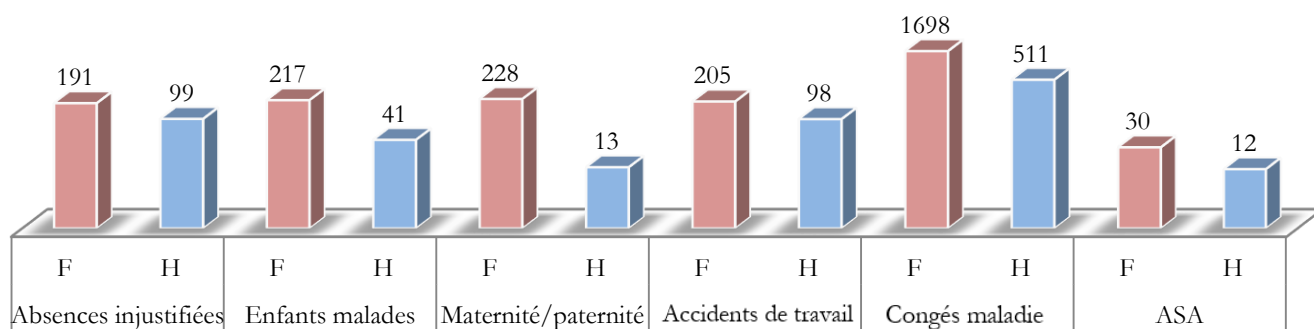


B.3 L'absentéisme



L'absentéisme des femmes représente les 3/4 du nombre total des jours d'absence. Ce qui est en lien avec la proportion de femmes dans l'effectif.

Répartition des motifs d'absence par sexe en 2022

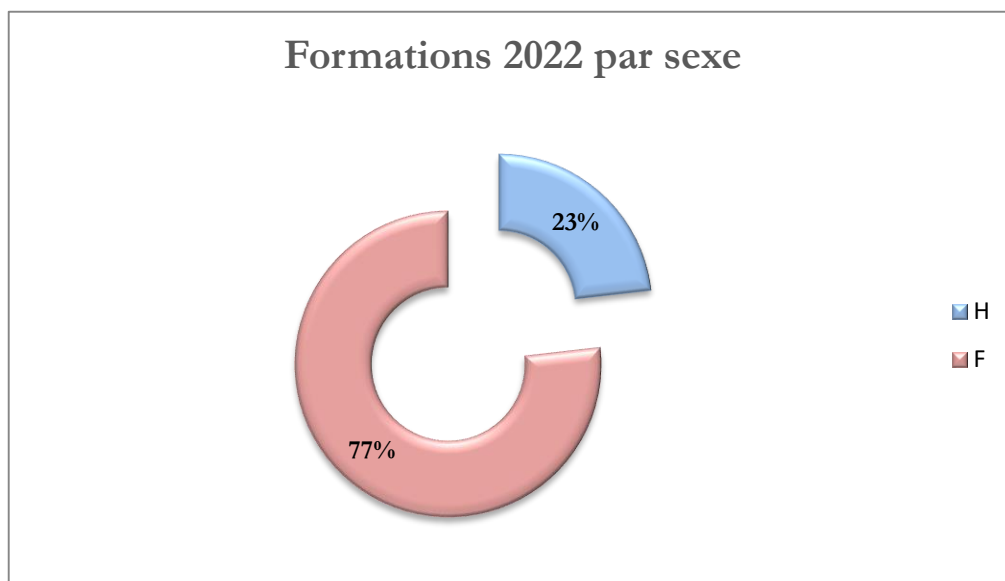


L'observation des absences par sexe et par motif montre une répartition en lien avec la proportion de chaque sexe dans l'effectif concernant les accidents de travail ou de trajet et la maladie. En revanche, plus de 84% des arrêts pour enfant malade sont pris par des femmes.

Alors que les absences injustifiées étaient le plus souvent le fait des femmes en 2021, avec plus de 85%, en 2022, les hommes se sont aussi beaucoup absentés sans justificatif faisant ainsi baisser à 65% le taux d'absentéisme des femmes.

Les absences liées à la parentalité sont encore très majoritairement prises par les femmes : 10 congés maternité contre 3 congés paternité.

B.4 La formation



77% des agents partis en formation en 2022 sont des femmes. Les femmes qui représentent 72% de notre effectif, partent sensiblement plus en formation que les hommes. La répartition 2022 entre hommes et femmes est identique à celle de 2021 (77% de femmes contre 23% d'hommes).

C/ Des outils pour mettre en œuvre un plan d'actions en interne

En 2023, la Ville est toujours adhérente du Centre Hubertine Auclert, organisme associé de la Région Île-de-France, qui contribue avec l'ensemble de ses membres, à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre et promeut l'égalité femmes-hommes.

Ses missions se déclinent en quatre pôles :

- Construire une plateforme régionale de ressources et d'échanges sur l'égalité femmes-hommes
- Renforcer le réseau des acteurs et actrices franciliennes de l'égalité femmes-hommes à travers des accompagnements individuels, l'organisation de cadres d'échanges collectifs et de formations
- Promouvoir l'éducation à l'égalité, notamment via la réalisation d'études et d'analyses des représentations sexuées et sexistes dans les outils éducatifs
- Lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes, avec l'Observatoire Régional des Violences faites aux Femmes intégré au Centre Hubertine Auclert.

La prévention :

En 2022, les agents en position d'accueil ont été formés sur la détection des violences intrafamiliales via deux journées de formation sur les violences conjugales dispensées en interne par l'organisme Droits d'urgence, à l'initiative de l'élue chargée de la santé et des droits des femmes.

L'objectif de cette formation était de savoir repérer les victimes de violences conjugales, de savoir les écouter et les informer de leurs droits mais aussi de pouvoir les orienter vers le professionnel adéquat et connaître les dispositifs pouvant les aider.

Par ailleurs, une Intervenante Sociale en Commissariat a été recrutée par les Villes de Neuilly-Sur-Marne et Neuilly-Plaisance, afin d'intervenir auprès des personnes en détresse dont les situations relèvent de problématiques nécessitant un accompagnement social important et individualisé. La Ville de Neuilly-Plaisance a participé au recrutement de cette personne qui est hiérarchiquement rattachée à la Ville de Neuilly-sur-Marne.

Dès mars 2023, les agents formés vont rencontrer l'Intervenante Sociale en Commissariat afin de mettre en place une collaboration plus fine.

Par ailleurs, afin de travailler à la prévention des violences en tant qu'employeur, une sensibilisation des chefs de service à la détection des violences familiales sera organisée en collaboration avec le CIDFF 93 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles).

L'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle :

Le télétravail a été mis en place après recensement des missions télétravaillables, et son déploiement s'est effectué à compter du mois de décembre 2022, à raison d'un jour par semaine. L'année 2023 sera la première année de mise en place et d'adaptation des modes de travail avec des bilans réguliers avec les agents concernés.

La mise en place du télétravail vise notamment à améliorer l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle des agents.

Par ailleurs, la Ville a instauré en 2022 des Autorisations Spéciales d'Absences pour les parcours de Procréation Médicalement Assistée, pour les agents bénéficiaires mais également pour leur conjoint. La Direction des Ressources Humaines veillera à la diffusion de cette information à l'ensemble des agents au cours de l'année 2023.

De la même façon, des Autorisations Spéciales d'Absences pour allaitement ont été mises en place en 2022 et la Direction des Ressources Humaines veillera également à la communication de cette information.

Autres actions pour l'année 2023 :

La Direction des Ressources humaines qui s'est restructurée en 2022 par l'arrivée de nouveaux agents, souhaite lancer en 2023 la mise en place d'outils et de procédures afin d'améliorer le suivi et la communication avec les agents.

Cela se concrétisera notamment par la mise en place d'un entretien post congé maternité et paternité, avec une diffusion spécifique des informations relatives au congé paternité. Cela se fera par le biais d'alertes au sein de la DRH afin que chaque personne concernée soit reçue en entretien.

II - Le volet territorial : la mise en œuvre des politiques publiques

La population nocéenne présente une mixité équilibrée, avec un infléchissement vers une augmentation de la proportion de femmes après 75 ans, en lien avec l'espérance de vie.

Population nocéenne par sexe et âge en 2019				
	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	9 937		10 941	
0 à 14 ans	1 963	19,8%	1 908	17,4%
15 à 29 ans	2 050	20,6%	2 161	19,8%
30 à 44 ans	2 087	21%	2 296	21%
45 à 59 ans	2 115	21,3%	2 208	20,2%
60 à 74 ans	1 282	12,9%	1 527	14%
75 à 89 ans	379	3,8%	701	6,4%
90 ans ou plus	61	0,6%	139	1,3%

Source : INSEE RPE 2019

Ce volet du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, présentera le profil des bénéficiaires des services publics rendus, les actions menées en 2022 ainsi que les projets pour l'année 2023.

A/ L'enfance et la jeunesse

A.1 Le Relais Petite Enfance (RPE)

Afin de faciliter les démarches et la lisibilité de l'accueil de la petite enfance pour les familles, mais aussi pour accompagner et améliorer la qualité de l'accueil individuel, la Ville de Neuilly-Plaisance a ouvert un Relais Petite Enfance (RPE) le 17 octobre 2021. Cet espace est dédié au parents et aux professionnels de la petite enfance.

Les 69 assistantes maternelles indépendantes de la commune sont uniquement des femmes, à ce jour 40 d'entre elles fréquentent régulièrement le RPE pour l'accueil jeux. Le RPE accueille également 2 gardes à domicile, qui viennent régulièrement aux ateliers proposés par le relais.

Par ailleurs, le RPE recense l'ensemble des demandes de mode d'accueil. Les données précises sur le nombre d'hommes ou de femmes contactant le RPE sont comptabilisées depuis juin 2022 et 16 réunions de finalisation d'inscription ont été organisées. 126 familles étaient présentes dont 80% de femmes, 8% de couples et 2 pères.

Une grande majorité de ces femmes étaient en congés maternité, ce qui peut expliquer cette différence de participation à une réunion se déroulant en semaine. Mais les pères participent également, puisque sur 126 familles, les hommes sont présents au nombre de 12.

A.2 Les crèches et la Halte-Jeux

Nombre d'enfants accueillis en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) par sexe du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

	Féminin	Masculin	Total
Crèche du Centre	57	50	107
Crèche Abbé Pierre	32	36	68
Crèche Pirouettes-Cahouettes	19	17	36
Halte-Jeux	43	53	96
Total	151	156	307

Les places en crèche sont attribuées en commission, les critères de sexe peuvent être pris en compte en fin de commission afin de viser un équilibre. Néanmoins, l'objectif de la commission est de répondre au mieux aux besoins des familles, le sexe de l'enfant n'est pas un critère déterminant pour l'obtention d'une place en crèche. Nous observons tout de même un équilibre entre chaque sexe sur l'année 2022.

La pédagogie mise en œuvre dans les EAJE de la Ville est en lien avec la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.

Une attention particulière est portée afin que les enfants soient libres dans le choix de leurs jeux. Le matériel proposé est varié et diversifié afin de répondre aux besoins de chaque enfant.

La loi Accélération et Simplification de l'Action Publique du 7 décembre 2020 et ses décrets d'application entraînent une réforme des modes d'accueil de la petite enfance. Cette réforme a notamment inscrit dans la loi, par arrêté du 23 septembre 2021, la charte nationale de qualité d'accueil du jeune enfant. Tous les modes d'accueil du jeune enfant partagent donc désormais dix principes simples et clairs – de la découverte de la nature à l'éveil artistique et culturel dès le plus jeune âge.

Le principe n°7 concerne la lutte contre les stéréotypes sexistes qui est un enjeu essentiel dès la prime enfance et notamment :

- L'attention des professionnels à ne pas transmettre de manière précoce des stéréotypes de comportement liés au sexe de l'enfant va de pair avec l'accompagnement de la prise de conscience des jeunes enfants de leur identité de petite fille et de petit garçon et la fierté qu'ils en tirent.
- Le fait que les enfants ont besoin d'être valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre. Il est nécessaire de veiller à ce que les petites filles et les petits garçons soient encouragés de la même manière à aller vers les activités qui suscitent leur intérêt, sans être freinés. L'observation et le questionnement des attitudes de socialisation différenciée des filles et des garçons sont intégrés à la formation des professionnels.
- La mixité des personnels dans l'accueil, l'éducation et le soin des enfants quel que soit leur âge est un facteur d'égalité entre les deux sexes, car elle offre aux enfants des modèles et des relations socialement plus riches dans un monde constitué d'hommes et de femmes. Elle doit être encouragée à tous niveaux, dans l'orientation scolaire et professionnelle, la formation et le recrutement.

Concernant les professionnels, il n'y a pas d'homme en poste auprès des enfants sur les structures. Seul un homme est en poste d'agent d'office-ménage-lingerie. Aucune candidature masculine n'a été reçue à ce jour sur les différents postes vacants à pouvoir sur le service petite enfance, dans un secteur qui rencontre de fortes tensions en termes de recrutement au niveau national.

Il semble à ce jour impossible de respecter un équilibre femmes/hommes sur les métiers de la petite enfance, moins de 3% des professionnels de la petite enfance sont des hommes¹.

Concernant les familles nocéennes, nous pourrions également rajouter en sus que de plus en plus de pères accompagnent régulièrement les enfants sur les structures de la ville, en effet nous pouvons répertorier à ce jour près de 28% soit 39 sur l'ensemble des crèches.

Actions proposées en 2023 :

- Eviter les stéréotypes dans les jeux, dans l'expression des émotions et sensibiliser le personnel au fait d'exclure la notion de genre dans le choix des activités et des jeux : la formation des professionnels est basée sur la bienveillance et la communication positive. La notion de genre est peu mise en avant, chaque enfant est libre de choisir les jeux et activités auxquels il souhaite jouer ou participer. Le respect du choix de l'enfant est l'une des valeurs des structures d'accueil de la petite enfance de Neuilly-Plaisance.
- Proposer des formations pour l'ensemble du service petite enfance : comme celles qui ont été faites auprès des directrices pour prévenir des violences faites aux femmes et les aider à mieux identifier les situations de violences, appréhender les attitudes professionnelles à adopter et surtout pouvoir les orienter vers les professionnels ou associations pouvant les aider.

¹ LesprosdelaPetiteenfance.fr

A.3 Les accueils de loisirs du Service Enfance-Jeunesse

Les effectifs des accueils de loisirs sont parfaitement équilibrés. Ils sont composés de 49% de filles et de 51% de garçons sur les enfants d'âge primaire.

		NB Filles	% Filles	NB Garçons	% Garçons	TOTAL
Garderie du matin	maternelle	132	50%	134	50%	266
	élémentaire	214	49%	221	51%	435
Inscription mercredi journée	maternelle	214	49%	224	51%	438
	élémentaire	290	49%	297	51%	587
Inscription mercredi matin	maternelle	52	42%	73	58%	125
	élémentaire	141	47%	162	53%	303
Inscription soirées	maternelle	242	50%	239	50%	481
	élémentaire	257	49%	269	51%	526
TOTAL		1542	49%	1619	51%	3161

Activités habituelles :

Au quotidien, les activités proposées sont totalement mixtes sur l'ensemble des structures. Les coins jeux sont non genrés et accessibles à tous selon les besoins. La formation des animateurs est orientée vers la mise en place d'activités non genrés et axés sur le choix de l'enfant. Les jeux de rôles permettent à tous de comprendre l'autre et de sensibiliser sur ce sujet. Chaque enfant, notamment en maternelle, doit pouvoir jouer au coin dinette, aux petites voitures, à la poupée... sans que les rôles soient cloisonnés par les a priori des adultes. Il en va de même pour les enfants d'élémentaires sur les jeux collectifs (football, ateliers manuels ou créatifs).

Actions proposées pour 2023 :

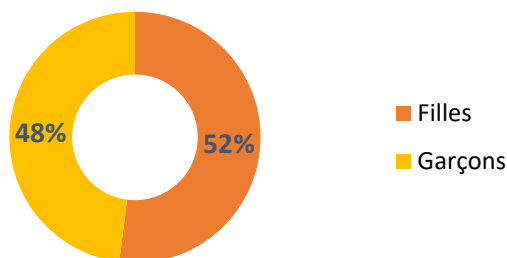
- Des actions régulières d'information et de sensibilisation des équipes d'animation sont menées par les directeurs afin que la lutte contre les stéréotypes sexués soit intégrée dans les programmes d'activités, comme le prévoit par ailleurs désormais la formation de Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD).
- Des actions de sensibilisations publiques sur la notion de l'égalité femme/homme seront mises place sur les différents événements organisés par le Service Enfance-Jeunesse.
- Des sessions sportives mixtes axées sur la coopération favorable aux échanges entre les filles et les garçons en décoisonnant seront organisées.

A.4 La Maison de la Culture et de la Jeunesse (MCJ)

A caractère avant tout social, la MCJ assure un soutien à la parentalité des familles les plus en difficulté, lutte contre les inégalités en proposant des services permettant l'accès pour tous à la culture et aux loisirs et met en place de nombreux projets dans ce sens. Pour cela, la municipalité a fait le choix d'une politique tarifaire garantissant l'accessibilité à tous.

La MCJ accueille autant de filles que de garçons sur la tranche d'âge élémentaire avec un effectif total de 119 enfants dont 62 filles et 57 garçons.

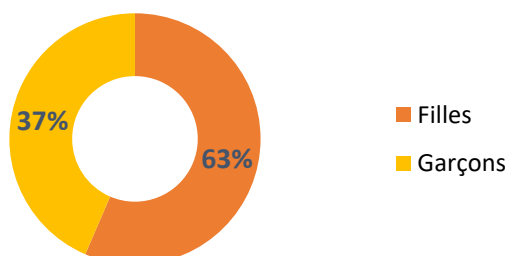
Les effectifs élémentaires de la MCJ
en 2022



La fréquentation de la structure par des filles sur la tranche d'âge 11/17 ans a augmenté ces dernières années et ne faiblit pas.

La MCJ accueille au total 67 préadolescents et adolescents dont 25 filles et 42 garçons.

Les effectifs préados/ados de la MCJ
en 2022



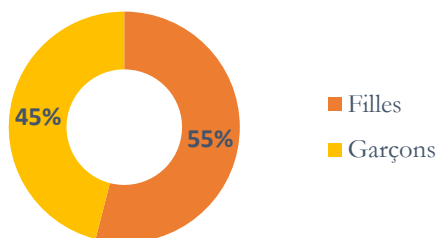
La Ville maintient la même parité sur l'encadrement, en mixant les équipes pédagogiques.

Par ailleurs, les équipes pédagogiques sont formées et souvent rappelées à la lutte contre les stéréotypes sexués. Elles incluent dans les projets d'animation, et d'une manière systématique, des ateliers spécifiques visant à combattre les clichés (femme/homme). A titre d'exemple, voici les différents axes de travail autour de la mixité pour la période 2022/2023 – certains déjà lancés, d'autres à venir :

- Les groupes de séjours (ainsi que les projets de ceux-ci) sont organisés de façon mixte.
- Mise en place d'un projet de randonnées pour créer des échanges entre les préados filles / garçons dans un cadre extérieur propice ; l'effort créant un esprit d'équipe.
- Les plannings d'activités sont conçus pour favoriser une mixité et ouvrir l'accès à tous sans distinction de genre. Par exemple : réparation de vélos, projet de rénovation des espaces ou de bricolage, E-sports, projets de décoration, activités artistiques, aquabike etc.
- Participation au « Village sportif » sport en mixte et « VVV karting » pour la prévention routière où la mixité est obligatoire.
- Participation à « Sport en Filles » : Le Comité Régional Olympique et Sportif d'Île-de-France développe des actions en faveur de la pratique sportive féminine en direction des jeunes filles. Dans ce cadre, il est proposé plusieurs opérations régulières annuelles de Sport en Filles dans l'enceinte des îles de loisirs franciliennes. Les jeunes filles sont initiées à une multitude d'activités sportives (plus de 30 Ligues et Comités apportent leur concours à ces différentes journées) ainsi qu'à des notions de secourisme, de citoyenneté et d'introduction à la santé qui se tiennent en complément. Ces journées accueillent également les ambassadeurs du sport de la Région Île-de-France qui sont l'occasion pour ces jeunes filles de rencontrer des sportifs de haut niveau afin d'échanger sur leur réussite sportive. Enfin, à chaque session, le Prix du Bon Comportement est attribué à une structure ayant démontré sa motivation, son dynamisme et son implication. Le Prix est remis dans la mairie d'où est issue la structure en présence des élus et familles des jeunes filles.
- Visite de l'espace Tête à Tête (espace d'information à Rosny 2). Le public peut trouver au sein de cet espace original, en accès libre et gratuit, des expositions temporaires et permanentes, des rendez-vous (débat, rencontres, projections etc.), des outils multimédias et des supports pédagogiques, du matériel de prévention, de l'information, une écoute, et une orientation en matière de prévention, de sexualité, de drogue, de mal-être, et de violences...

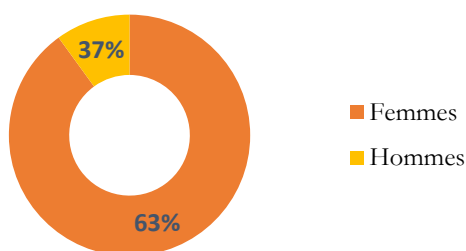
Sur les séjours, le même principe est mis en œuvre. Il est important, pour des raisons pédagogiques, que les séjours soient mixtes cependant la MCJ va plus loin en imposant une parité quand l'effectif le permet.

Les séjours en 2022



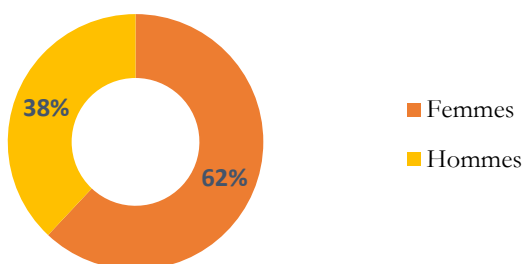
Le soutien à la parentalité touche de nombreuses familles monoparentales et de mères sans activité professionnelle. Elles représentent 90% de l'effectif total. Cependant, le contexte sanitaire n'a pas permis de réaliser des actions collectives auxquels les pères participent plus librement.

Soutien à la parentalité en 2022



Concernant les cours d'alphabétisation, la fréquentation des femmes est plus importante, s'expliquant en partie par une disponibilité plus grande que celle des hommes. La proportion femme/homme se maintient pour l'année 2022.

Alphabétisation en 2022



Actions à mener en 2023 :

Pour pallier les déséquilibres entre les femmes et les hommes, dans le cadre des actions de soutien à la parentalité, la MCJ va organiser des événements exclusivement à destination des pères. Les thématiques choisies sont les suivantes : « La place du père dans la cellule familiale » ou « L'importance du rôle du père dans l'éducation de l'enfant ».

A.5 Le Point d'Accueil Jeunes (PAJ)

Le PAJ est une structure ouverte permettant un suivi individuel des jeunes les plus en difficulté. C'est une cellule d'écoute et de veille sur le quartier. Sa priorité est l'insertion sociale et professionnelle. Elle propose néanmoins un espace de détente et de jeux où les jeunes peuvent se rassembler et échanger avec l'équipe. Cette équipe est mixte, constituée d'un médiateur et d'une animatrice d'insertion sociale.

Il est difficile de faire venir des filles sur cette structure d'aide à l'insertion qui est plus sollicitée par les garçons. Si les filles ne fréquentent pas l'espace détente, une douzaine d'entre elles bénéficient cependant d'un suivi individuel et sont dans un réel projet de formation ou d'insertion.

Actions en projet pour 2023 :

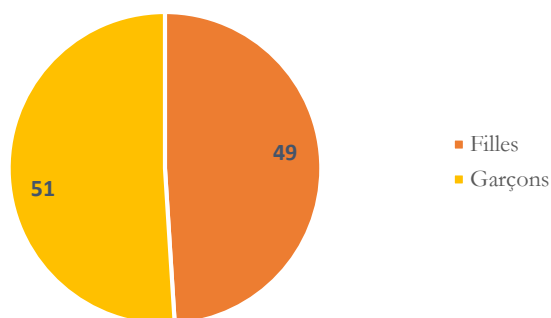
- Développer un projet fédérateur pour l'ensemble des jeunes qui fréquentent la structure

- Développer des actions ciblant particulièrement les filles afin de renouer le lien avec elles et faciliter leur insertion ou formation.

A.6 Les Affaires Scolaires

Les inscriptions scolaires montrent une répartition équilibrée entre les filles et les garçons avec pour l'année 2022 /2023 : 1006 filles, 1033 garçons.

Nombre d'enfants inscrits dans les écoles



Cet équilibre se retrouve également pour la fréquentation de la navette des bords de Marne (151 inscrits dont 71 filles et 80 garçons), et pour les études surveillées (676 inscrits dont 336 filles et 340 garçons).

Concernant les séjours de vacances, 5 séjours ont eu lieu en 2022 qui ont concerné : 96 filles et 94 garçons.

B/ La culture

B.1 La bibliothèque

En 2022, les adhérents de la bibliothèque étaient composés de 56,5% de femmes et de 43.5% d'hommes.

L'achat des documents repose sur des critères de qualité et d'actualité. Il n'y a pas de recherche de parité dans le choix des livres (auteur et sexe). Cependant, une attention toute particulière est portée sur le choix des livres Jeunesse afin d'éviter la présence de stéréotypes quels qu'ils soient.

Du 3 au 11 mars 2022, la Bibliothèque a participé à la semaine autour de la journée internationale des droits des femmes en mettant en avant dans ses rayonnages, aussi bien en section jeunesse qu'en section adulte, des documents mettant en valeur « les héroïnes féminines ». Exemples : les séries BD de Yoko Tsuno ; les romans graphiques de Marjane Satrapi ; la série jeunesse « Mortèle Adèle », etc.

Lors de l'accueil des scolaires, dans le cadre du partenariat entre l'Education Nationale et notre Bibliothèque, enseignants et agents ont travaillé avec les enfants sur les modules « Parité » et « Les héroïnes de la littérature jeunesse ».

En 2022, la Bibliothèque a porté une attention toute particulière à cette thématique en créant un Fonds « psychologie ». Voici un extrait de ce catalogue nouvellement créé :

- Ces séparations qui nous font grandir, couple (Eyrolles éditions)
- Comprendre la violence dans la relation amoureuse (éd. du Trecarre)
- Familles : nouvelles générations (PUF)
- Guérir les blessures d'attachement (éd. Eyrolles)
- Je t'aime, je ne t'aime plus, 50 clés pour comprendre et améliorer vos relations amoureuses (éd. Performance)
- Les dessous des violences conjugales (L'Harmattan)
- Une famille enfin paisible – sortir des cycles de conflits (éd. du Rocher)
- Le syndrome d'imposture – pourquoi les femmes manquent elles tant de confiance en elles ? (Les Arènes)

Actions proposées pour 2023 :

La Bibliothèque travaille à une nouvelle mise en avant autour de la Journée de la femme. Et dans le cadre de son nouvel équipement, le musée numérique « Micro-Folie » recherchera à mettre en avant les œuvres artistiques réalisées par des femmes mais aussi qui valoriseront la femme dans l'Histoire de l'Art.

Acquisitions de livres prévues en 2023 pour le Fonds « psychologie » :

- En finir avec la rivalité féminine (Les Arènes)
- Traiter la violence conjugale parcours pour une alternative (L'Harmattan)
- Femmes victimes de violences conjugales, une approche clinique (PU Rennes)
- Protéger la mère, c'est protéger l'enfant (Dunod)
- Espace, genre et violences conjugales, ce que révèle la crise de la covid-19 (PU Vincennes)

B.2 Le cinéma la Fauvette

En tant que salle labellisée « Art et Essai » la programmation du cinéma se fait en fonction du public visé : films Grand public, films Art & Essai et films Jeunesse, dans un souci de privilégier la pluralité et d'éviter tout stéréotype. En 2022, la programmation pour le jeune public (enfants et adolescents) a mis en avant des films qui ont pour personnage principal de jeunes héroïnes de fiction ou historique : « Où est Anne Frank » ; « Vanille » ; « Charlotte » ; « Maman pleut des cordes » ; « Vaillante » ...

Comme l'année précédente, le cinéma La Fauvette a participé à la Journée de lutte contre la violence faite aux femmes, avec la projection en avant-première du film « Faces cachées » le 25 novembre 2022 suivie d'une conférence animée par l'élue chargée des droits des femmes.

De surcroît, le directeur du cinéma a participé à une formation obligatoire du CNC pour les exploitants visant à prévenir les violences sexistes et sexuelles dans le milieu du 3^{ème} art. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2021, l'attribution et le versement de toutes les aides du CNC sont subordonnés au respect, par les bénéficiaires, des obligations de prévention du harcèlement sexuel et de mise en œuvre des mesures propres à y mettre un terme, ou à le sanctionner (code du cinéma et de l'image animée : article 122-36-1 du règlement général des aides) ; ce qui à partir du 1^{er} janvier 2023 se matérialise notamment par le caractère obligatoire de la formation sus-mentionnée pour pouvoir bénéficier d'aides du CNC.

Plusieurs films programmés en 2022 étaient axés sur des parcours de femmes et la valorisation de leur place dans la société comme « Simone le voyage » ; ou comme interprète principale d'une fiction comme « Maria rêve » « Madeleine Collins » ; « Les Femmes du square » ; « Leïla et ses frères ». Le cinéma la Fauvette a également présenté un film de patrimoine réalisée par Vera Chytilova « Les Petites marguerites », une des premières femmes à avoir suivi la prestigieuse école pragoise Famu et qui a dû se battre toute sa vie pour faire des films éloignés des stéréotypes.

Actions proposées pour 2023 :

- Une plus grande attention sera portée aux films réalisés par les femmes pour pouvoir les programmer et les promouvoir.

B.3 L'Ecole de Musique

Les inscriptions et réinscriptions à l'Ecole de Musique sont libres, et ne reposent sur aucun critère de sexe. Avant de choisir leurs pratiques, les inscrits peuvent tester différents instruments et peuvent être accueillis lors de séances de test dans d'autres disciplines afin d'en découvrir la pratique.

La mixité au sein de l'Ecole de Musique demeure réelle puisque les effectifs sont composés de 58% de femmes et de 42% d'hommes.

Cet équilibre se retrouve dans les différentes disciplines à quelques exceptions près ; certains instruments restant de pratique très genrée comme la flûte traversière ou le chant par exemple dont les cours ne sont suivis que par des élèves féminins ou encore la batterie dont les cours ne sont suivis que par des élèves masculins.

C/ Les loisirs

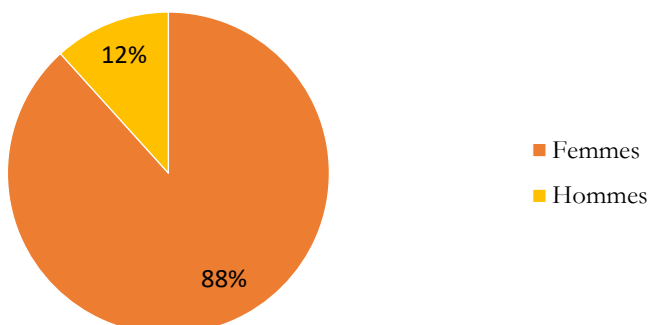
C.1 Le Centre Municipal d'Action Sportive et Culturelle (CMASC)

Le Centre Municipal d'Action Sportive et Culturelle (CMASC) est un service dédié à l'ensemble de la population nocéenne à partir de 3 ans. Les multiples activités qui y sont dispensées sont pour toutes et tous, indépendamment du sexe.

En 2022, le service a inscrit 412 personnes dont 362 femmes et 50 hommes. L'effectif féminin représente 88 % des adhérents, soit le même pourcentage qu'en 2021 malgré l'augmentation du nombre d'adhérents.

Le service avait inscrit 377 personnes en 2021.

Répartition des inscrits au CMASC



Les activités dispensées par le CMASC peuvent donner lieu à plusieurs cours par semaine en fonction du nombre d'inscrits. Elles sont au nombre de 19. (*Particularité : l'adhésion permet la participation à plusieurs disciplines.*)

Nombre d'inscrits par activité avec la répartition hommes/femmes

ACTIVITES	Nb d'inscrits	Hommes	%	Femmes	%
ANGLAIS	32	5	6	27	84
DANSES DE SALON	31	10	32	21	68
ATELIER D'ECRITURE	7	1	14	6	86
DANSE CLAQUETTES	10	1	10	9	90
STRETCHING	29	4	14	25	86
GYM DOUCE	46	6	13	40	87
DANSE CLASSIQUE	43	0	0	43	100
DANSE CONTEMPORAINE	36	0	0	36	100
EVEIL A LA DANSE	34	1	3	33	97
INITIATION A LA DANSE	13	0	0	13	100
DANSE JAZZ	19	0	0	19	100
DESSIN- PEINTURE	51	5	10	46	90
HISTOIRE DE L'ART	10	0	0	10	100
RELAXATION	12	3	25	9	75
YOGA	126	11	9	115	91
PATCHWORK	12	0	0	12	100
EVEIL A LA GYM	16	4	25	12	75
PILATE	20	1	5	19	95
THEATRE	49	10	20	39	80

Sur 19 activités proposées, 6 sont exclusivement pratiquées par des femmes, 4 sont pratiquées par des femmes à 90% et plus, 5 sont pratiquées par des femmes à 80% et plus. Les disciplines : éveil à la gym, danse de salon, relaxation et théâtre se situent entre 68 et 75%.

En 2022, malgré une sollicitation envers les hommes, lors des inscriptions, pour les amener à fréquenter des activités connotées « pour un public de femmes », il n'y a pas eu d'éléments significatifs permettant d'accroître l'effectif masculin.

Pour 2023, la réflexion à mener autour de l'offre d'activités, s'interrogera notamment sur les disciplines à proposer qui pourraient intéresser un public masculin afin de mixer davantage les effectifs.

C.2 L'Escapade-Espace Amitié

L'Escapade-Espace Amitié, nouvelle dénomination du Foyer de l'Amitié-l'Escapade, est un service dévolu à l'ensemble des retraités de la ville de Neuilly-Plaisance. Il accueille également occasionnellement des retraités n'habitant pas la commune en fonction des places disponibles.

Les séniors qui souhaitent pouvoir bénéficier de ses activités qu'elles soient culturelles, sportives ou ludiques se doivent d'adhérer à la structure.

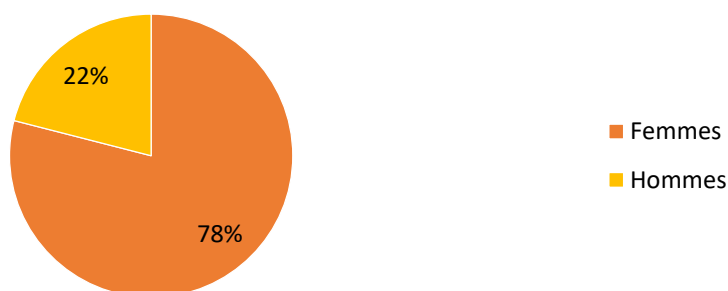
Etant un service municipal, les actions de l'Escapade sont conformes à celles d'un service public et chacun y est accueilli quel que soit son genre.

En 2022, 322 personnes ont bénéficié des actions proposées, soit 18% de personnes supplémentaires par rapport à 2021 où 273 personnes étaient inscrites ; les effets de la crise sanitaire se faisant encore sentir.

Les femmes sont au nombre de 252 soit 78% des personnes inscrites, pourcentage à rapprocher du profil de la population nocéenne.

La population féminine est constante au foyer, malgré des activités à connotation mixte notamment dans le domaine du sport.

Répartition des inscrits à l'Escapade-Espace Amitié



Nombre d'inscrits par activité avec la répartition hommes/femmes

ACTIVITES	Nombre d'inscrits	Hommes	%	Femmes	%
DANSE THERAPIE	17	0	0	17	100
ARTS CREATIFS	16	1	6	15	94
AQUAGYM 2 cours	94	13	14	81	86
NATATION	47	9	19	38	81
TENNIS DE TABLE	28	16	57	12	43
JEUX DE SOCIETE	49	10	20	39	80
GYMNASTIQUE 2 cours	96	13	14	83	86
GYMNASTIQUE renforcée	18	1	6	17	94
DANSES DE SALON	24	4	17	20	83

Précision : les adhérents peuvent s'inscrire à plusieurs activités

Dans la mesure où les adhérents sont majoritairement des femmes, celles-ci participent également en majorité aux disciplines proposées.

Sur la totalité des disciplines à dominante sportive ou relaxante, la danse thérapie est exclusivement féminine. Les arts créatifs et la gymnastique renforcée mobilisent 94% de femmes. Seule l'activité tennis de table approche la parité avec un rapport de 43% pour les femmes et 57% pour les hommes. Il est à noter que l'aquagym qui regroupe 94 personnes en 2022 contre 64 en 2021, a vu la fréquentation masculine passer de 5 à 14% (3 inscrits en 2021 contre 13 en 2022).

Action à mener :

Développer une communication spécifique afin d'inciter la population masculine à rejoindre l'Escapade, en prévoyant notamment un reportage avec l'interview d'adhérents masculins qui développeront l'aspect positif de la structure.

D/ L'action sanitaire et sociale et l'insertion professionnelle

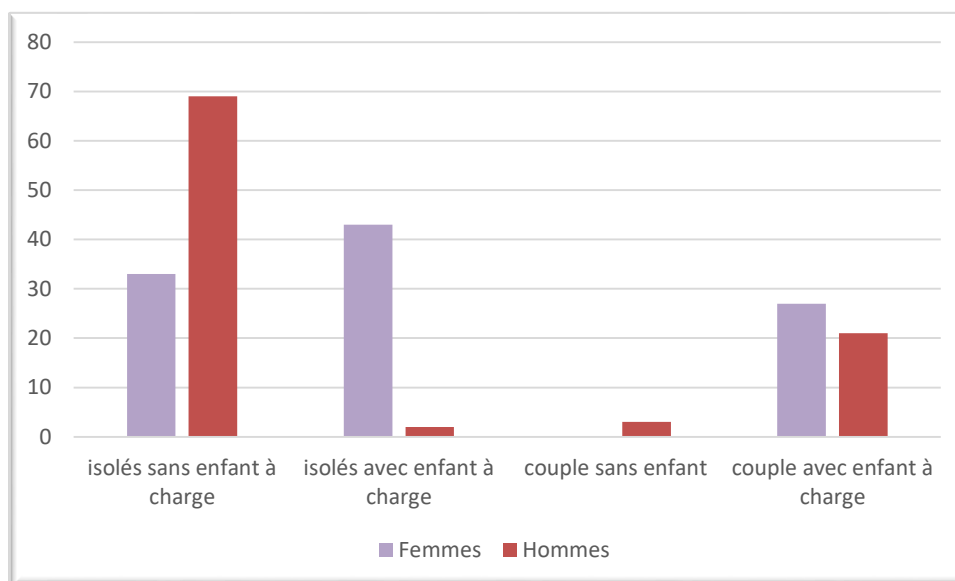
D.1 Le Projet d'Insertion Emploi (PIE)

Le public accueilli par le Projet Insertion Emploi de Neuilly-Plaisance en 2022 est le même qu'en 2021 avec 52% de femmes et 48% d'hommes reçus au cours de l'année.

La majorité des femmes et des hommes ont entre 25 et 44 ans et représentent 68% des bénéficiaires en accompagnement.

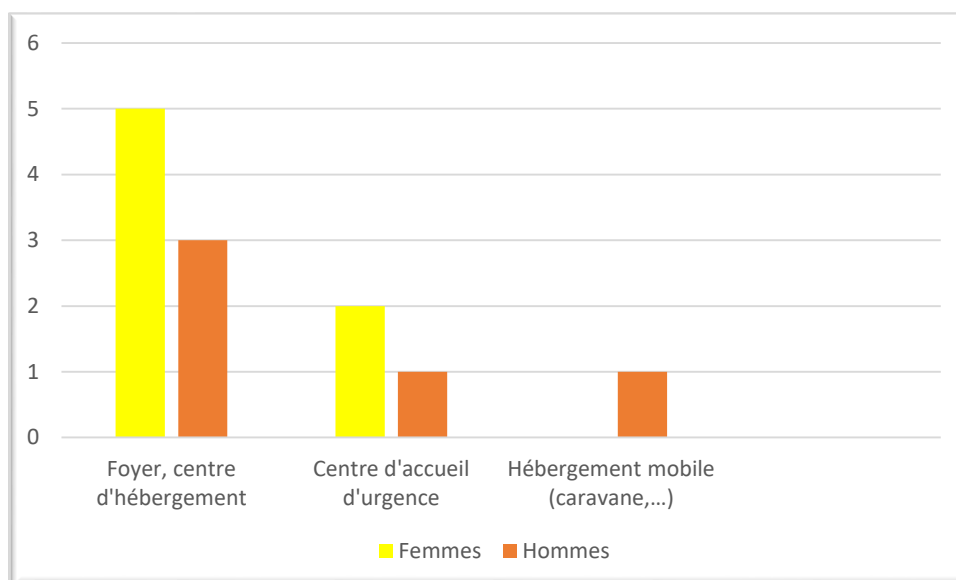
Les femmes de moins de 24 ans représentent 2,5% de la population bénéficiaire du RSA en accompagnement au PIE et le public, femmes et hommes, de plus de 55 ans représente 14% des personnes suivies.

Situation familiale des publics suivis en nombre



Les femmes sont en grande majorité seules avec des enfants à charge et représentent 22% contre 35 % d'hommes isolés sans enfants à charge.

Conditions de logements des publics suivis



La typologie du public concernant les conditions de logements s'est modifiée au cours de l'année 2022 avec une augmentation du nombre de personnes dont les conditions de logements sont précaires (foyer, centre d'accueil, hébergement mobile) et qui représente 6 % des bénéficiaires du RSA dont la majorité est des femmes (3.5%).

Actions menées :

Le Projet Insertion Emploi accompagne les allocataires du RSA de Neuilly-Plaisance dans leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle. A ce titre, il est tenu de respecter, de par la convention signée entre le Fond Social Européen et le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis l'égalité entre les femmes et les hommes en luttant contre les discriminations faites aux femmes à l'embauche ou dans l'application des conditions de travail, notamment en mettant en œuvre des actions facilitant leurs insertions et de promouvoir l'égalité des sexes c'est-à-dire l'absence d'obstacle à la participation économique, politique et sociale en raison du sexe. Le PIE de Neuilly-Plaisance en partenariat avec le Département mène des actions d'accès à la formation et/ou à l'emploi sans distinction de sexe.

Au cours de l'année 2022 des actions tournées vers la formation autour des métiers de la sécurité et du BTP ont été travaillées par le PIE de Neuilly-Plaisance en « privilégiant » un public plutôt féminin.

Un travail spécifique a été mené afin de rendre accessible aux femmes certains métiers encore réservés, il y a peu, aux hommes. Ainsi, 7 femmes de Seine-Saint-Denis ont obtenu leur diplôme du titre à Finalité Professionnelle d'Agente de prévention et de Sécurité dans la perspective à courte échéance de la coupe du monde de rugby en 2023 et des Jeux olympiques et paralympiques en 2024.

Autour de ces actions, le travail du PIE de Neuilly-Plaisance est aussi de travailler les freins périphériques à la formation ou à l'emploi et qui touchent principalement les femmes (mode de garde, inscriptions en crèche ou assistante maternelle, inscriptions scolaires et périscolaires (garderie, cantine, étude, centres de loisirs...)). Les hommes restent plus faciles à mobiliser dans l'instant car ils gèrent rarement ce genre de difficultés. D'autres actions sont menées par le PIE en lien avec les plans d'actions du Conseil Départemental pour proposer aux femmes suivies au PIE, des formations dans des secteurs d'activités encore réservés aux hommes comme :

- Le Club mixité : une action menée autour de l'égalité femmes / hommes avec pour objectif principal une « assise pour l'emploi des femmes ». Cette action est proposée par le Club Face Seine-Saint-Denis afin de comprendre les enjeux de l'égalité professionnelle femmes / hommes.
- Des formations à la mixité dans l'emploi permettant de déconstruire les stéréotypes de genres autour des métiers du médico-social, de la petite enfance, ...
- Des passerelles pour l'emploi qui luttent également pour cette mixité dans les secteurs du transport (machiniste/receveur), dans le numérique, la fibre avec des formations exclusivement réservées aux femmes (« Elles fibrent », « Watt Elle's »).
 - Les passerelles pour l'emploi dans le domaine du transport sont proposées par la RATP qui a lancé une campagne de recrutement dans le cadre de la semaine "osons l'apprentissage" pour le métier de Conductrice de bus.
 - L'action « Elles fibrent » est proposée par l'association INSERTIA autour du métier d'installatrice fibre optique.
 - L'action « Watt Elle's » proposée par le Club Face Seine-Saint-Denis vise à faire découvrir les métiers techniques et la maintenance électrotechnique - secteur porteur et en demande de féminisation, à être formée au " Titre professionnel de technicienne d'équipement et d'exploitation en électricité".

Ces différentes actions autour de la féminisation des métiers sont portées par le Département de la Seine-Saint-Denis en partenariat avec des acteurs de l'insertion professionnelle. Ces actions sont relayées auprès de notre public féminin qui peine encore à se positionner pour plusieurs raisons :

- Freins linguistiques et niveau d'études peu élevé (22,3% niveau VI).
- Isolées avec des enfants à charge (42% des femmes suivies).
- Problème de garde des enfants (13% des femmes suivies).
- Actions trop éloignées du lieu de résidence (Saint-Denis, Bobigny, ...).

Pour autant, il s'agit de faire en sorte que les individus disposent « des mêmes chances » et des mêmes opportunités de développement social et professionnel.

D.2 Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale reçoit autant de femmes que d'hommes. Il n'existe pas de réelle parité pour les personnes qui bénéficient de l'aide sociale ainsi que de la domiciliation (27 femmes et 46 hommes)

Le service d'aide à domicile a accompagné en 2022 : 112 personnes dont 86 femmes (76%) et 26 hommes (24%).

Cette répartition est quasi identique pour le Service des soins infirmiers à domicile avec 43 personnes accompagnées dont 35 femmes (82%) et 8 hommes (18%) en lien avec le profil de la population nocéenne au-delà de 65 ans.

Depuis septembre 2022, le CCAS travaille en lien avec l'Intervenante Sociale en Commissariat pour le suivi et la prise en charge des personnes victimes de violence.

Pour 2023, sont en cours de mise en place des permanences juridiques animées par le centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) 93 afin d'améliorer encore le soutien et l'aide apportés aux femmes victimes de violence.

D.3 Le Centre Municipal de Santé (CMS)

Deux tiers des nocéens accueillis sont des femmes avec des enfants.

Le CMS se fait annuellement relai des opérations nationales de dépistage (cancer du sein, cancer du côlon) afin de promouvoir le droit à la santé pour tous.

E/ Les événements et la communication

Au travers de sa programmation d'événements, la Ville a marqué son engagement en faveur de l'égalité et de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Egalité d'accès aux droits :

La Ville de Neuilly-Plaisance a accueilli le 10 mars 2022, la réunion de coordination de l'association « Femmes des territoires » qui a ouvert une antenne à Neuilly-Plaisance avec la participation de Madame CHOULET, conseillère municipale.

Le 12 mars 2022, la Ville de Neuilly-Plaisance a organisé un quiz dans le cadre de la Journée Internationale des droits des femmes qui s'est déroulé sur le Boulevard du Maréchal Foch.



Affiche du quiz et photo



Exemple de portrait

1

SAUREZ-VOUS RECONNAÎTRE CETTE FEMME QUI A OUVERT POUR LES DROITS DES FEMMES ?

Je suis née le 5 mars 1944 d'un père publicitaire, fondateur de l'agence Publicis, et d'une mère petite-fille d'un député. J'ai grandi dans un environnement confortable avec mes 2 sœurs et mes parents.

J'ai étudié la philosophie à la Sorbonne avant de devenir philosophe, enseignante et sociologue. Je me spécialise d'abord sur l'étude du siècle des Lumières puis publie mes premiers ouvrages.

J'ai rédigé plusieurs essais qui interrogent le féminisme et la place des femmes dans la société, en accordant une place particulière aux droits des femmes immigrées.

1

Dans mon premier livre en 1980, j'affirmais que l'instinct maternel n'existait pas et qu'il est plutôt culturel que biologique.

En juin 2000, je m'oppose à la loi sur l'égal accès des femmes aux mandats électoraux qui enlève la possibilité aux femmes d'obtenir la parité par elles-mêmes.

Pour moi, il n'y a pas de féminisme sans laïcité, je suis convaincue que les principes de la République doivent passer avant toutes revendications religieuses, c'est pourquoi je suis opposée au port du voile. J'affirme cette position depuis que le sujet est apparu dans le débat public, avec l'affaire des collégiennes voilées de Creil.

En 2016, j'appelle au boycott des marques développant des habits islamiques. Le combat que je porte actuellement est celui de la défense des femmes immigrées ou maghrébines. Je suis souvent attaquée par mes contradicteurs sur cette dualité dans mon discours.

Qui suis-je ?

Lutte contre les violences faites aux femmes :

La Ville s'est une nouvelle fois mobilisée autour de la Journée du 25 novembre, Journée Nationale de Lutte contre les violences faites aux femmes.

Deux actions principales ont, cette année, été menées :

- Le déploiement de stickers créés par la Ville dans certains lieux d'accueil du public afin d'indiquer aux éventuelles victimes qu'elles y trouveront un premier contact, une première orientation. Cette action s'inscrit dans la continuité de la formation d'agents à la détection des situations de violence conjugale. Ces logos ont ainsi été apposés en Mairie, au service logement, dans les crèches, au Relais Petite Enfance, à la MCJ, au PAJ, au CCAS et au PIE.



Logo déployé dans certains lieux d'accueil du public

- L'organisation d'une séance de cinéma avec l'avant-première du film « Faces cachées » de Joe Lawlor et Christine Molloy, le 25 novembre suivie d'un échange animé par Madame YILMAZ, conseillère municipale déléguée aux droits des femmes.



Affiche de l'avant-première et photo de la séance

Egalité d'accès à la santé :

La Ville s'est également mobilisée en 2022 autour de la thématique de l'égal accès à la santé pour tous. Ainsi, tout le mois d'octobre, la Mairie a été illuminée en rose et la Ville s'est fait le relai des campagnes de dépistage du cancer du sein ou cancer de l'utérus organisées notamment par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé mais également d'initiative comme celle de REV Optique (cf ci-dessous).



REV Optique

44 avenue du Maréchal Foch

À l'occasion de l'opération **Octobre Rose**, l'équipe du magasin s'engage pour soutenir la lutte contre le cancer.

Pour l'achat de la microfibre spéciale **Octobre Rose**, 4€ seront reversés à l'association **Ruban Rose**.

Ensemble dans la lutte contre le cancer du sein.

[FACEBOOK](#)



Exemple de relai d'information et photo de la Mairie éclairée en rose



DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

La **CPTS Marne-Plaisance** se mobilise contre le cancer du col de l'utérus, avec le soutien de la CPAM 93 et du CRCDC - Île-de-France. Elle organise du **10 au 15 octobre** des **journées de consultations gratuites** à destination des **patientes de 25 à 65 ans non à jour dans leur dépistage**.

Prenez rendez-vous directement sur :

- Doctolib.fr en recherchant « CPTS Marne-Plaisance » et en sélectionnant le motif « Frottis Juin Vert »
- Ou en contactant le 01 88 31 30 11

Exemple de relai d'information

En 2022, la Ville de Neuilly-Plaisance a confirmé son action en faveur de l'égalité avec notamment un volet spécifique dédié à la lutte contre les violences intrafamiliales.

L'année 2023 verra la poursuite et le renforcement de ces actions avec notamment la mise en place de permanences juridiques par le CIDFF 93 et le travail collaboratif avec l'Intervenante Sociale en Commissariat.

L'action des services municipaux est tournée, au quotidien, vers tous les nocéens, sans discrimination, et l'égal accès pour tous aux services est une priorité de l'équipe municipale : égal accès à la culture pour tous avec l'ouverture d'une micro-folie proposant des animations gratuites pour tous les âges et la gratuité de la bibliothèque ou encore avec les séances ciné-relax à 3 euros, la lutte contre la fracture numérique avec le déploiement des pass numériques et l'action au quotidien du conseiller numérique, l'égal accès à la santé avec l'arrivée d'une orthophoniste au CMS ou encore les ateliers gratuits organisés par l'Escapade-Espace Amitié, en partenariat avec la Prévention Retraite Île-de-France...